

Nombre de membres			
En exercice	Présents	Pouvoirs	Ont pris part au vote
17	11	4	15

**Séance du 16 mars 2023**

L'an deux mil vingt-trois et le seize du mois de mars,  
à 19h45,

le Conseil Municipal de la commune de Neuville-sur-Ain, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Thierry DUPUIS, Maire.

Date de la convocation : **10 mars 2023**

Membres présents à la séance : Alain SICARD, Myriam FANGET, Christian BOUILLET, Virginie BACLET, Catherine THOINON, Sylvain ORENGA, Myriam CROUZIER, Emmanuel BRION, Sandrine BALLANDRIN, Jérémie RYNOIS.

Membres excusés : François CAROBBIO (pouvoir à Myriam FANGET), Christophe MEURENAND (pouvoir à Alain SICARD), Agathe DORMANT (pouvoir à Catherine THOINON), Maxime SABRAN (pouvoir à Virginie BACLET).

Membres absents : Pascale LARRAN, Aurélien SICARD.

Secrétaire de séance : Myriam FANGET.

N° de l'acte : **DEL.2023.03.16.14**

**OBJET : Budget principal – Approbation du budget primitif 2023**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif 2023 de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2023 de **la Commune** et l'**ARRÊTE** à la somme de :

► **en FONCTIONNEMENT**

Dépenses : 1 280 000,00 €  
Recettes : 1 280 000,00 €

► **en INVESTISSEMENT**

Dépenses : 618 000,00 €  
Recettes : 618 000,00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Thierry DUPUIS

